

16 février 2012

Libye. Un an après le soulèvement, des milices au comportement «anarchique» commettent des violations massives

Libye. Un an après le soulèvement, des milices au comportement «anarchique» commettent des violations massives



Dans toute la Libye, des milices armées se rendent coupables de nombreuses exactions.

© Amnesty International

“

Le fonctionnement des milices libyennes est en grande partie anarchique et l'impunité générale dont elles bénéficient fait le lit de nouveaux abus et perpétue l'instabilité et l'insécurité .

”

Source:

Donatella Rovera, conseillère principale sur la réaction aux crises à Amnesty International.

Des milices armées en activité à travers la Libye se rendent responsables d'atteintes massives aux droits humains en toute impunité, alimentant l'insécurité et freinant la reconstruction des institutions de l'État, écrit Amnesty International dans un nouveau rapport publié jeudi 16 février, un an après le début du soulèvement de février 2011.

Ce rapport, intitulé *Militias threaten hopes for new Libya*, fait état des graves abus systématiques, parmi lesquels des crimes de guerre, commis par une multitude de milices contre des partisans présumés du colonel Kadhafi ; un certain nombre de personnes ont été illégalement placées en détention, puis torturées –parfois à mort.

Migrants et réfugiés africains ont également été pris pour cible, et des attaques en représailles ont été menées,

conduisant au déplacement de populations entières – tandis que les autorités n'ont rien fait pour enquêter sur les abus ni pour obliger les responsables présumés à rendre des comptes.

« Le fonctionnement des milices libyennes est en grande partie anarchique et l'impunité générale dont elles bénéficient fait le lit de nouveaux abus et perpétue l'instabilité et l'insécurité », a déclaré Donatella Rovera, conseillère principale sur la réaction aux crises à Amnesty International.

« Il y a un an, des Libyens risquaient leur vie afin de demander justice. Aujourd'hui, leurs espoirs sont menacés par des milices armées criminelles qui piétinent les droits humains en toute impunité. Le seul moyen de rompre avec ces pratiques établies par des décennies d'abus sous le régime autoritaire du colonel Kadhafi est de veiller à ce que personne ne soit au-dessus des lois et à ce que des enquêtes soient menées sur ces violations. »

En janvier et au début du mois de février 2012, des délégués d'Amnesty International se sont rendus dans 11 centres de détention utilisés par diverses milices dans le centre et l'ouest de la Libye ; dans 10 de ces centres, des détenus ont affirmé avoir été soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements sur place, et ont montré à Amnesty International des lésions résultant d'abus récents. Plusieurs détenus ont dit avoir avoué des viols, des meurtres et d'autres crimes qu'ils n'avaient pas commis, dans le seul but que la torture cesse.

Depuis septembre, au moins 12 personnes placées en détention par des milices sont mortes à la suite d'actes de torture. Leurs corps étaient couverts d'hématomes, de plaies et d'entailles, et certaines avaient eu les ongles arrachés.

Des personnes détenues à Tripoli, Gharyan, Misratah, Syrte, Zawiya, et aux alentours ont dit à Amnesty International qu'elles avaient été suspendues dans des positions contorsionnées, battues des heures durant avec des fouets, des câbles, des tuyaux en plastique, des bâtons, des chaînes et des barres métalliques, et qu'elles avaient reçu des décharges électriques infligées à l'aide de câbles sous tension et d'armes à décharges électriques semblables à des Taser.

Dans un centre de détention de Misratah, un délégué d'Amnesty International a vu des membres d'une milice armée frapper et menacer des détenus dont la libération avait été ordonnée. Un détenu d'un certain âge, originaire de Tawargha, était accroupi, recroquevillé contre le mur, pleurant alors qu'un milicien lui donnait des coups de pied et le menaçait. Ce milicien avait déclaré à Amnesty International : « Ceux de Tawargha ne seront pas relâchés ou bien nous les tuerons. »

Dans des centres d'interrogatoire de Misratah et Tripoli, Amnesty International a trouvé des détenus que les responsables essayaient de cacher ; ils avaient été sauvagement torturés, l'un d'eux à tel point qu'il pouvait à peine bouger ou parler.

À la connaissance d'Amnesty International, pas une seule enquête digne de ce nom n'a été menée sur les cas de torture, même lorsque des détenus sont morts après avoir été torturés dans des quartiers généraux de milices ou dans des centres d'interrogatoire officiellement ou officieusement reconnus ou liés aux autorités centrales.

« Les milices dont il est établi qu'elles ont fait subir des sévices à des détenus ne doivent tout simplement pas être autorisées à incarcérer qui que ce soit, et l'ensemble des détenus doivent immédiatement être transférés dans des centres de détention autorisés, placés sous le contrôle du Conseil national de transition. »

Aucune enquête n'a non plus été menée sur d'autres graves violations, telles que l'exécution extrajudiciaire de détenus et d'autres crimes de guerre, comme l'homicide de quelque 65 personnes dont les corps ont été retrouvés le 23 octobre dans un hôtel de Syrte qui servait de base à des combattants de l'opposition originaires de Misratah.

Sur des vidéos obtenues par Amnesty International, des membres de milices peuvent être vus en train de frapper et de menacer de tuer un groupe de 29 hommes se trouvant sous leur garde. On peut entendre l'un d'eux dire: « prenez-les tous et tuez-les ». Leurs corps faisaient partie de ceux qui ont été retrouvés trois jours plus tard à l'hôtel ; beaucoup avaient les mains attachées derrière le dos et avaient été abattus d'une balle dans la tête.

Les autorités libyennes n'ont jusqu'à présent pris aucune mesure contre les milices ayant déplacé de force des populations entières – ce qui constitue pourtant un crime de droit international. Des miliciens de Misratah ont ainsi chassé de chez eux tous les habitants de Tawargha, soit environ 30 000 personnes, et ont pillé et incendié leurs logements en représailles contre des crimes que des Tawarghas sont accusés d'avoir commis pendant le conflit. Des milliers de membres de la tribu des Mashashyas ont eux aussi été forcés à quitter leur village par des miliciens de Zintan, dans le massif du Nefoussa. Ces populations et d'autres continuent à vivre dans des camps de déplacés improvisés à travers le pays, tandis que rien n'est fait pour amener les responsables présumés à rendre des comptes ni pour permettre aux déplacés de rentrer chez eux.

« L'impunité générale dont jouissent les milices fait passer le message que ces violations sont tolérées, et contribue à rendre ces pratiques acceptables dans le pays. Les individus responsables de ces abus doivent rendre des comptes pour leurs actions et être suspendus des fonctions qui leur permettraient de répéter ces violations », a estimé Donatella Rovera.

« Il est impératif que les autorités libyennes montrent clairement qu'elles sont déterminées à rompre avec des décennies de violations systématiques, en maîtrisant les milices, en enquêtant sur toutes les violations actuelles et passées, et en poursuivant les responsables - quel que soit leur camp - conformément au droit international. »

<http://www.amnesty.org/fr/news/libya-out-control-militias-commit-widespread-abuses-year-uprising-2012-02-16>